L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 DECEMBRE 1860. — G. F. Weisse, E. Duvergé, N. Dufour, S. Harby } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, LUNDI MATIN, 17 DECEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

☞ On trouvera à la seconde page le Bulletin Commercial, le Marché aux Bestiaux et le Mouvement du Port.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 20 cents pour les six numéros. On payera aux porteurs.

Départ des bateaux.—Nos lecteurs trouveront à la 2ème page du journal le tableau des départs des steamers et bateaux, et sur la partie anglaise, les annonces des bateaux à vapeur. La place nous manquant dans les deux pages destinées au côté français, force nous a été d'empiéter sur le côté anglais. Désormais la première colonne de la troisième page sera consacrée aux annonces en français de bateaux à vapeur et au tableau des départs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Lécomont, Bloche & Co, 69 Chartres—Chaussures et vêtements d'hiver.

Par Seymore Turpin, à 10 heures et demie, dans la rue Vieille Levée, No 26, ancien 36 — champagne, liqueurs, vermouth, [illegible], huile, &c.

Maire et Recorder.

Une déplorable querelle entre deux des premiers fonctionnaires de la ville, le Maire et le Recorder du premier district, a depuis quelques jours fait diversion aux préoccupations plus graves de la politique. Les circonstances personnelles et la manière dont le débat s'est inutilement prolongé ont donné pâture à la curiosité publique et nous sommes forcé de dire qu'un tel spectacle est aussi nuisible à la dignité des fonctions de maire et de recorder qu'à la considération personnelle de ceux qui en sont revêtus.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre le point de droit en litige, puisqu'il divise les docteurs de la loi et nous croyons qu'il eût été convenable de la part des deux parties belligérantes de le faire résoudre par l'autorité judiciaire compétente sans recourir à toute la mise en scène dont les journaux ont rendu compte ces jours passés. Mais quelle que soit la véritable interprétation de la loi, nous n'avons pas besoin de la connaître pour apprécier les faits tels qu'ils apparaissent aux yeux du public.

Cette grande controverse a pris naissance le jour des élections. Le maire avait disposé, sans en prévenir le recorder, des officiers de police attachés à la cour de ce dernier. C'était là un premier tort, constituant d'une part un manque de déférence, et de l'autre portant atteinte à l'autorité du recorder. Car s'il est vrai que le maire ait le droit absolu de nommer et de révoquer les officiers de police sans distinction, il a toujours été admis dans la pratique que les recorders désignent ceux qu'ils désirent avoir pour le service de leur cour, et il tombe sous le sens que ces officiers sont placés sous leur autorité et leur doivent obéissance tant qu'ils sont attachés à leur cour.

Le recorder se trouvant donc sans officiers pour le service de son audience du 6 novembre, n'imagina rien de mieux que d'ordonner l'élargissement des prisonniers, et entre autres d'un homme arrêté le jour même comme dangereux pour la sûreté publique. C'était répondre à un tort envers une personne par un tort envers la justice et la vindicte publique. Néanmoins l'affaire n'avait point d'importance et aurait dû en rester là: les choses eussent repris tout naturellement leur cours ordinaire. Mais le maire a cru devoir défendre au gardien de la geôle de délivrer sans son ordre aucun prisonnier avant un examen à l'audience régulière du recorder. Il soutient que seul il est responsable des prisonniers arrêtés directement par la police jusqu'à ce que ces prisonniers aient comparu publiquement devant le recorder.

Or le point de droit est tout au moins douteux, et dans le doute on aurait dû suivre les errements du passé. M. Monroe, quand il agissait comme recorder, a usé maintes fois du droit qu'il dénie aujourd'hui à M. Emerson. Ce dernier en a usé lui-même sans conteste jusqu'au jour de la difficulté. Si nous ne nous trompons, les recorders des trois autres districts continuent à exercer le pouvoir d'admettre à caution les individus arrêtés par la police au moment même de leur arrestation. La défense du maire était donc empreinte d'un caractère de personnalité vis-à-vis de M. Emerson. Celui-ci n'a pas voulu se soumettre à une pareille subordination et a persisté à donner des ordres d'élargissement. Le débat est entré alors dans une phase de condamnations, de mandats d'arrestation et de résistances qui ont donné au conflit un éclat retentissant.

La résistance du maire a été plus loin et nous avons vu avec peine M. Monroe s'engager dans une pareille voie; il a défendu aux officiers de police, sous peine de destitution, d'exécuter l'arrestation de personnes condamnées à la prison par le recorder. Que ces condamnations fussent justes ou injustes, le maire n'en était pas le juge. Qu'on appelle des décisions du recorder devant les tribunaux compétents, qu'on le prenne à partie par la voie d'impeachment, si on le croit convenable, mais dire aux officiers de police chargés d'exécuter les sentences judiciaires: "Vous serez chassés si vous exécutez telle ou telle sentence", c'est nullifier l'action de la justice et commettre un grave abus de pouvoir. Le maire se constitue par là autocrate, et souverain absolu. Demain, s'il lui plaît, il défendra aussi à la police d'arrêter les individus impliqués dans une accusation par le grand jury. Il peut avoir raison en droit strict sur le premier point; il a évidemment tort sur le second.

Nous sommes loin d'approuver la voie prise par le recorder Emerson, car elle ne pouvait conduire à la solution de la question en litige et elle a forcément amené un conflit direct entre les deux magistrats, compliqué d'incidents tous plus fâcheux les uns que les autres. Nous ne comprenons même pas comment l'injonction portée devant le juge Price peut terminer la lutte. Il est cependant grand temps qu'elle cesse; et le conseil municipal d'une part et le grand jury de l'autre feraient bien de prendre l'affaire en considération. Si la question était soumise au peuple par la voie du scrutin, nous croyons qu'il ne serait pas long à la décider.

Convention de la Louisiane. — Les citoyens de la paroisse Jefferson ont choisi pour candidats à la convention, MM. Pierre Gardère et C. Roselius pour le district sénatorial et MM. G. Leroy et C. F. Lagroue pour le district représentatif. Nous ne pouvons qu'applaudir à de pareils choix.

L'Advocate de Bâton Rouge propose MM. Haralson et Bynum comme candidats à la convention pour la paroisse et MM. Carter et Robertson pour le district sénatorial.

L'Armée des Etats-Unis.—On a fait le relevé des officiers de l'armée de terre et de la marine des Etats-Unis pour savoir dans quelle proportion le Nord et le Sud y étaient représentés, et on a trouvé le résultat suivant:

Dans l'armée de terre le Sud a 467 officiers et le Nord 379; dans la marine le Sud a 460 officiers et le Nord 712. Comme on le voit le Nord a surtout l'avantage dans la marine. Les simples matelots sont recrutés dans toutes les nationalités, et il est certain qu'il y a parmi eux très peu d'Américains du Sud.

Elections municipales du Massachusetts.—Nous avons déjà donné le résultat des élections à Boston. A Worcester, Isaac Davis, candidat des citoyens, a été élu maire. A Lowell, le maire élu, Sargent, est républicain. A Newburyport, Moses Davenport, unioniste, a été élu sur Elder Pike, républicain.

Pour la Rivière Rouge.—Ce soir, à 5 heures, le beau bateau de marcheur, Rapides, partira pour Grand Ecore, Natchitoches et tous les points intermédiaires sur la Rivière Rouge. Le capitaine bien connu, J. C. Dowty, est sur le pont, et M. C. J. Barstow, dirige les affaires du bureau.

Nous recommandons le Rapides et ses officiers à nos lecteurs.

Théâtre de l'Opéra.—Ce soir, reprise de *Charles VI*, grand opéra en cinq actes d'Halévy. Ce bel ouvrage sera chanté par MM. Philippe, Genibrel, Melchissédec, Debrinay et Mmes Lacombe et Preti. Une pareille distribution ne peut manquer d'attirer la foule.

Foire au Profit de l'asile Saint-Vincent.—Nous appelons l'attention sur la foire qui doit être ouverte aujourd'hui à la salle de l'Armory et qui se prolongera jusqu'à samedi. Elle a lieu au profit de l'asile de Saint Vincent qui renferme un grand nombre de petits orphelins. Le public s'empressera de venir en aide à cette institution charitable dont les ressources sont bornées aux offrandes volontaires.

Succession de Juan de Egana.—Les belles propriétés, dépendant de la succession de M. Juan de Egana doivent être vendues à l'encan par M. N. Vigné, le 29 janvier 1861 et jours suivants à la Bourse St Louis. La succession se compose d'une importante habitation sucrière située sur le Bayou Lafourche, en pleine exploitation et comprenant 294 esclaves, d'une belle habitation cotonnière à la Grande Ile, Baratarie, divisée en lots d'un arpent et comprenant 136 esclaves qu'on vendra par familles; 310 actions du capital de la Banque des Citoyens, et treize maisons bâties dans le troisième district de la ville.

Cette vente offre de splendides occasions aux capitalistes pour le placement de leurs fonds. Les deux habitations dont il est question sont d'un excellent rapport et dans les conditions les plus avantageuses. On trouvera dans l'annonce insérée à la seconde page les détails concernant ces propriétés, et on pourra obtenir les renseignements les plus satisfaisants en s'adressant à l'encanteur, M. N. Vigné.

Charbon.—On verra aux annonces, que M. E. de Rosenorn reçoit en ce moment 250 tonneaux d'un excellent cannel anglais qu'il vendra au prix réduit de $1 le baril rendu à domicile.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15 déc.—La cause de la démission du général Cass est le refus fait par le président d'envoyer des renforts au fort Moultrie. D'un autre côté si le Président eût accédé à la demande, le secrétaire Floyd aurait donné sa démission.

En même temps le colonel Hager, de la Caroline du Sud, assure qu'il n'y a pas de danger d'une collision et qu'il n'y a pas besoin de troupes.

On assure que le comité des trente-trois est en faveur d'un compromis. Mais un des membres de ce comité, représentant un Etat du Sud, a signé un avis pour recommander la séparation immédiate.

Le sénateur Benjamin, de la Louisiane, doit prochainement faire un discours en faveur de la séparation.

Certains désunionistes prétendent que plusieurs gouvernements européens reconnaîtraient promptement l'indépendance des Etats séparés.

On dit ici que Daniel S. Dickinson, de New-York, succédera au général Cass comme secrétaire d'Etat. Le général Cass exprime ouvertement l'opinion que la dissolution de l'Union est inévitable. On croit qu'il y aura d'autres changements dans le cabinet.

Le général Scott est d'avis qu'il faut envoyer des troupes pour protéger les propriétés des Etats-Unis dans la Caroline du Sud, mais le président ne veut pas accepter cet avis. Il recommande l'observation d'un jour de jeûne et de prière comme moyen d'apaiser la crise, et il fixe le 4 janvier prochain à cet effet.

Au Sénat et à la Chambre les républicains cherchent à éviter un débat public. Leur politique apparente est de laisser le Sud agir à sa guise et suivre ses inspirations.

Le comité des trente-trois de la Chambre s'est ajourné à lundi. Ses délibérations seront tenues secrètes.

Meeting unioniste à New-York.

New-York, 13 déc.—Un immense meeting unioniste, organisé par des citoyens influents, a été tenu aujourd'hui, à midi, pour délibérer sur la crise et adopter des mesures pour apaiser le Sud. La proposition qui a paru réunir le plus l'approbation générale est celle de prier l'ex-président Fillmore d'aller au Sud comme commissaire pour s'assurer de l'état de l'opinion. La proposition a prévalu, et le juge Greene C. Bronson, de New-York, Richard Lothers, ont été ensuite nommés comme commissaires adjoints.

Sloop de guerre pour Charleston.

Charleston, 15 déc.—On dit ici que le sloop de guerre *Brooklyn*, va être mis à la mer et en état de venir protéger les forts du gouvernement à Charleston, au premier avis.

Mouvement de steamers.

Boston, 15 déc.—L'*Europa* est entrée aujourd'hui dans le port. Ses malles pour le Sud ont été expédiées par le train de soir; elles seront dues à la Nouvelle-Orléans jeudi prochain.

Le steamer *Vigo*, parti de Liverpool le 28 novembre, est arrivé ici. Ses nouvelles ont été devancées.

Nouveau Mexique.

Independance, 15 déc.—La malle du Nouveau Mexique, partie de Santa-Fé le 26 écoulé, est arrivée. Le bruit courait que les Comanches avaient attaqué la malle des Etats-Unis et avaient été repoussés avec perte.

Reddition d'un esclave fugitif.

Toronto, Canada, 15 déc.—Le banc de la reine a décidé la reddition de l'esclave Jones aux Etats-Unis. Ce nègre était redemandé comme meurtrier en vertu du traité d'extradition.

Ligne de steamers entre le Havre et la Nouvelle-Orléans.

Washington, 15 déc.—On assure dans certains cercles que la ligne française de steamers qui devait être établie entre le Hâvre et New York, desservira la Nouvelle-Orléans au lieu de l'autre port.

Incendie à Memphis.

Memphis, 15 déc.—L'îlot de maisons "Calhoun" a été entièrement détruit hier soir par le feu. Les bâtisses voisines ont été endommagées par la chute des murs. La perte est de $100,000, sur lesquelles il y a $30,000 d'assurances.

Chemin de fer de Pontchartrain.—Les actionnaires du chemin de fer de Pontchartrain sont invités à se réunir au bureau de la Compagnie, samedi prochain, le 22 du courant.

Marchandises sèches.—La maison U. Laroussini & Cie. a encore réduit les prix déjà si modérés de ses magnifiques articles de nouveautés. Des soieries à carreaux à 40 cents la yarde, des gros de naples à une piastre, des confections et des gants à un rabais considérable seront étalés à profusion devant les dames, qui trouveront également leur avantage à examiner l'assortiment d'articles de blanc du magasin de MM. Laroussini, rue du Canal, No. 137.

Soieries et confections à prix réduits.—La maison Todd, 12 et 14 rue de Chartres, vient d'opérer encore une immense réduction sur le prix de ses belles nouveautés, pour toilette de ville et de soirées, ses confections parisiennes du dernier genre et ses modes élégantes.

Vêtements confectionnés.— Nous recommandons à toute la population masculine le triple magasin de L. W. Lyons, encoignure St Charles et Commune, pour la modicité de ses prix, l'élégance de la coupe et la qualité des étoffes de ses habillements confectionnés.

Aux dames.—Nous signalons aux dames l'annonce de M. A. Troublé. Cette maison est déterminée à écouler son stock en entier avant d'opérer son transfert. Le magasin est actuellement rue Royale, No. 65.

Giquel & Jamison.—Cette maison vient de recevoir un grand envoi de marchandises sèches dont on trouvera l'énumération dans une annonce insérée plus loin, et qu'elle vendra à un grand rabais.

Prix d'importation directe.—Pouvoir se procurer aux prix de fabrique les plus splendides productions de l'industrie européenne semblerait impossible, si la maison J. Levois & Cie. de la rue du Canal n'annonçait qu'en raison de la crise, elle est décidée à écouler dans ces conditions son immense assortiment de soieries, confections et lingerie. Les prix indiqués dans l'annonce et l'examen des marchandises convaincront les dames du fait.

Modes nouvelles, soieries, &c.— A la réputation de bon goût et d'élégance qui a valu une grande vogue à la maison Binoche, vient se joindre l'attrait du bon marché. M. L. Breton, qui tient aujourd'hui le magasin de la rue de Chartres No 30 comme successeur de M. Binoche, annonce en effet qu'il vendra au prix coûtant toutes ses marchandises sèches, modes, soieries, confections, dentelles et lingeries.

Passementerie, objets d'art, jouets.—Nous rappelons aux dames qu'elles trouveront dans la maison F. & L. Piffet, No. 133 rue du Canal, un bel assortiment de garnitures pour robes et de passementerie de tout genre. Le même magasin possède un beau stock d'objets d'art, jeux de salon, jouets d'enfants etc.

Cadeaux du jour de l'an.—La maison P. Mallard, rue Royale No. 55, offre au plus bas prix son superbe assortiment d'objets d'art et de fantaisie. On peut y trouver à bon marché les plus jolis cadeaux à offrir pour les étrennes.

Alfénide et Coutellerie.—M. B. Pradel aîné a reçu dans son magasin de la rue St Charles, No. 44, 300 douzaines de couverts alfénide et un bel assortiment de coutellerie Rodgers qu'il vendra à des prix très modérés.

CHRONIQUE LOCALE.

M. A. Dupré—Nous ne voulons pas laisser passer sans explication quelques lignes qui ont paru dans notre chronique locale de samedi, au sujet de M. A. Dupré. L'honorable alderman n'a pas déclaré au Conseil que tous les recorders prélevaient des honoraires sur les propriétaires de [illegible], mais que quelques-uns de ces magistrats avaient l'habitude de le faire, et il avait en sa possession, sous forme de reçu, la preuve de ce qu'il avançait. Ne signalant aucun recorder en particulier, il n'adressait de blâme à personne directement, et il lui suffisait de faire savoir au coupable qu'il était connu. La rédaction de l'entrefilet de l'Abeille ayant pu donner au lecteur une toute autre opinion, nous sommes heureux de pouvoir ici rendre justice à M. A. Dupré.

Meeting.—Il y a eu, samedi soir, un grand meeting à Carrollton, paroisse Jefferson. M. Pierre Sauvé en était président. MM. W. R. Miles, F. R. Lubbock, ci-devant lieutenant-gouverneur du Texas, M. Robert N. Reed, et M. E. W. Moise, ci-devant avocat général, ont harangué l'assemblée.

Les orateurs se sont prononcés en faveur de la sécession.

Vol dans un magasin de la rue du Canal.—*Huit mille piastres de dentelles enlevées.*—Hier matin, de bonne heure, les servantes de Mme Turner, modiste, s'aperçurent en descendant, que les portes de derrière du magasin étaient ouvertes; elles appelèrent Mme Turner qui ne tarda pas à s'assurer qu'un vol avait été commis, pendant la nuit, [illegible] une quantité de dentelles, évaluées à huit mille piastres. Le chef de la Police fut aussitôt averti, les officiers Izard et Burnell vinrent examiner le magasin.

Le voleur et ses complices avaient sans doute une connaissance parfaite des lieux; ils savaient la valeur des articles, l'endroit où Mme Turner les avait placés, et le moindre dont la porte de derrière était fermée. [illegible]

Le voleur était entré par le cellier et avait forcé la porte de derrière. [illegible]

Le voleur sera probablement un nouveau [illegible] au Nord où il les fera vendre à vil prix.

Histoire de cigares.—*Quarante mille cigares débarqués d'un brick avant la pointe du jour.*—Le brick *Sabana* arriva de la Havane vendredi soir, et s'arrêta au Government Wharf, Troisième District, on devait se faire le débarquement d'après le manifeste livré par le capitaine, M. Pedro Anglada, à l'officier de Douane qui avait monté à bord, mais il paraît que le capitaine avait apporté pour quelques milliers de piastres de cigares de la Havane. [illegible] L'officier Henderson les guettait et était décidé à ne pas laisser la chose s'en aller en fumée. Bien, il attendit un moment favorable et lorsqu'il vit que les deux gaillards se disposaient à prendre le large avec les tonneaux, il s'élança sur les boîtes et s'écria [illegible]

d'une voix de Stentor: "Je les confisque." [illegible]

[illegible] et s'empara Peter et Geipe en n'en [illegible] la surprise. Les stevedores ne [illegible] les boîtes de cigares. [illegible]

Pedro et Geipe furent arrêtés dans l'après-midi et comparaîtront [illegible] devant le recorder.—Le magistrat a ordonné l'arrestation du capitaine Anglada. Le brick sera confisqué et vendu; la moitié de la somme sera versée dans la caisse du gouvernement, et l'autre moitié reviendra à M. Henderson, qui l'a bien gagnée.

Sentence prononcée.— Le président a commué la sentence de John Powell, qui a été condamné pour meurtre en pleine mer, et devait être pendu. M. Buchanan l'a condamné à dix ans de travaux forcés.

La guerre des autorités.—Nous avons le plaisir [illegible] aux administrateurs de MM. Emerson et Monroe que le juge Price mettra un terme, [illegible] au conflit des autorités en décidant qui du maire ou du recorder a raison.

M. Emerson a [illegible] son autorité sans obstacle. Il a fait emprisonner M. Frank Ames samedi après-midi, et l'a fait relâcher au bout de quatre heures.

Les officiers Gurley, Carr et Lipman, attachés à la cour du recorder ont comparu, samedi, devant le recorder pour s'être servi d'un langage irrespectueux envers le chef de la police. Le magistrat les a non seulement renvoyés de la plainte mais a décidé qu'ils toucheraient la somme dont leur suspension momentanée les avait privés.

Mort subite.— La Société des Artisans Allemands a donné, samedi soir, à Odd Fellows' Hall, un magnifique bal [illegible] des danseurs, [illegible] quadrille avec son cavalier, s'affaisse sur le plancher. [illegible]

M. Pechot a succombé à une maladie de cœur. Il était français, âgé de soixante-trois ans et habitait notre ville depuis nombre d'années.

L'état des chaussées.—On s'est mis à l'œuvre depuis [illegible] de la rue du carré de la ville en pierres plates. C'est une œuvre fort louable [illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Italie.—On lit dans la *Patrie* du 23 novembre, sous le titre de dernières nouvelles:

Une correspondance particulière de la Vénétie, nous donne quelques détails nouveaux et précis sur la situation des choses.

Le général Benedek, après avoir pris possession de son commandement, devait quitter Vérone pour aller inspecter les différents corps composant l'armée autrichienne destinée à défendre la haute Italie.

L'Autriche possède en ce moment, dans la Vénétie, une armée de 130,000 hommes partagée en quatre corps. Le premier, commandé par le général comte de Stadion, garde la ligne du Mincio et a son quartier général à Vérone même.

Le second, commandé par l'archiduc Ernest, garde la ligne de l'Adige et a son quartier général à Vicence. Le troisième, placé sous le commandement du général prince de Hesse, surveille le Pô supérieur, et se trouve cantonné entre Rovigo et Ferrare; il a son quartier général à Padoue. Le quatrième, commandé par l'archiduc Albert, est chargé de défendre la ville et la province de Venise, ainsi que les places situées depuis la pointe de la Mesola jusqu'à l'embouchure du Tagliamento.

Ces armées ont toutes avec elles un matériel [illegible] d'artillerie composé presque intégralement de pièces rayées. La cavalerie ne dépasse pas, en ce moment, un effectif de 6,000 hommes, qui doit être porté à 10,000.

Indépendamment de ces forces, l'Autriche possède une autre armée de 150,000 hommes, qui occupe une ligne très étendue, et qui a pour principaux points de concentration, Brixen, Klagenfurt, Laybach, Trieste, Fiume et Cattaro; en cas de guerre, cette puissance aurait donc sous les armes, pour défendre ses diverses possessions de la haute Italie et de l'Adriatique, une armée d'environ 300,000 hommes.

L'Autriche ne prendra pas l'offensive, mais elle est convaincue que la lutte sera terrible. Les Italiens, plus nombreux et mieux organisés qu'en 1859, agiront avec plus d'ensemble, et [illegible] qu'ils comptent sur une diversion puissante du côté de la Hongrie. Ces faits expliquent les obstacles de la guerre, et en déplaçant le théâtre des hostilités, ils diminueront les avantages que présentent les forteresses du quadrilatère.

Un grand nombre de journaux étrangers publient des correspondances de Rome, annonçant le prochain départ du Pape.

Cette nouvelle est complètement inexacte. Les informations les plus authentiques établissent au contraire que le Saint-Père, plein de confiance dans le dévouement des troupes françaises, n'a pas d'autre intention que de rester dans la capitale des Etats de l'Eglise.

—On écrit de Paris à l'*Indépendance belge*:

"Le Piémont vient de faire des commandes considérables sur les principales usines. Un de ses plus grands établissements, notamment, est chargé de réaliser un nouvel engin de guerre. Ce sont des plaques d'acier de large [illegible] de celles appliquées aux navires, qui, s'ajustant les unes aux autres, formeraient un [illegible] les canons et des soldats et, qui serait à l'épreuve des boulets.

"L'Autriche de son côté, fait faire de nombreux travaux sur les côtes de l'Adriatique, d'après le système du général Totleben. On dit que le dernier [illegible] des travaux de défense de Venise n'a pas complètement satisfait les exigences du génie, et que l'on va établir des forts nouveaux et des batteries flottantes du côté du Lido. Ces travaux seront exécutés d'urgence. Ceux de Pola sont entièrement achevés."

—La *Lombardia* publie la dépêche télégraphique suivante qu'elle a reçue de Paris:

"Le comte de Morny part pour Rome. On dit qu'il est chargé d'une mission importante près de la cour pontificale. Il aurait été précédé de deux lettres autographes de Napoléon III au Saint-Père et au roi Victor-Emmanuel."

—On écrit de Rome, le 17, à la *Gazette de Cologne*:

"On ne revient pas ici de l'étonnement causé par le débarquement de 30 mille napolitains sur le territoire de Rome. Ils étaient si complètement découragés par l'inaction des escarmouches de tout genre, et si démoralisés quant à la discipline, que le général en chef a eu une peine infinie à les décider à passer sur notre territoire plutôt que de se rendre aux Piémontais. Parmi eux il y a 9,000 Bavarois et autres étrangers; le Saint-Père a ordonné qu'on leur prodiguât tous les soins et les égards commandés par l'humanité; mais ce nouveau fardeau imposé à nos finances ne peut être supporté que quelques jours encore."

On écrit de Milan, le 11, à la *Gazette de Trieste*:

"Le Comité vénète est en pleine activité ici. Une proclamation publiée par lui invite tous les Vénitiens capables de porter les armes qui habitent la Lombardie, à se présenter à la commission de cette association. Là ils sont distribués par groupes de 40 ou 50, hommes sous le commandement d'un officier et installés dans les villages de la Lombardie, où ils sont entretenus aux frais des communes. On les équipe avec une rapidité prodigieuse. A peine enrôlés, ils sont conduits aux magasins, où on les équipe entièrement; puis le commandant réunit ces hommes et les emmène au village indiqué où tout est prêt pour les recevoir. Mais ces comités révolutionnaires veillent à ce que l'émigration vénitienne ait des bornes pas, comme jusqu'à présent, de les distinguer par du bruit et de l'éclat. Les jeunes gens en état de porter les armes sont enrégimentés moralement, physiquement même qu'il c'est nécessaire à se faire incorporer dans les nouvelles guérillas. Le garnison dans les villages a aussi le double but d'épargner les frais et de faire des prosélytes parmi les populations des campagnes."

Nous publions, d'après l'*Ami de la Religion*, le bref suivant de Pie IX, en réponse à une lettre qui lui a été adressée par le clergé du diocèse de Paris, à la fin des exercices de la retraite ecclésiastique du mois de septembre:

PIE IX, SOUVERAIN PONTIFE.

A nos chers fils salut et bénédiction apostolique.

C'est avec une très grande joie que nous avons reçu vos lettres du 22 septembre dernier, pleines d'un profond sentiment de foi, de piété, d'amour et de vénération pour nous et le siège de Pierre. Par ces lettres, chers fils, vous témoignez la douleur amère, les regrets et l'indignation que vous font éprouver l'invasion impie et sacrilège et la spoliation de notre principat civil et du Siège Apostolique, consommées par ces mêmes hommes qui, ennemis de toute justice, ont déclaré la guerre la plus acharnée à l'Eglise catholique, à nous et à ce Saint-Siège. Vos excellents sentiments, si dignes d'éloges, n'ont pas été pour nous une médiocre consolation, au milieu des angoisses et des amertumes qui nous accablent.

Continuez, chers fils, à adresser au Dieu très bon et très grand des prières de plus en plus ferventes, afin qu'il dissipe une si violente tempête; qu'il arrache son sainte Eglise à de si grandes et si nombreuses calamités; qu'il lui accorde sur toute la terre de nouveaux et plus éclatants triomphes; qu'il nous vienne en aide, nous fortifie et nous console dans toutes nos tribulations.

Comme vous connaissez très bien la douloureuse guerre qui désole en ce temps de deuil notre très sainte religion, ayez à cœur, chers fils, vous souvenant de votre vocation et de votre devoir, et appuyés sur le concours céleste, de combattre vaillamment sous la conduite de votre archevêque, les combats du Seigneur, de défendre avec courage la cause de cette religion, de veiller avec zèle au salut des âmes, et de réfuter les nombreuses et trop pernicieuses erreurs des hommes ennemis, de découvrir les embûches, de repousser les attaques. Soyez fermement persuadés que nous demandons humblement au Père très clément des miséricordes qu'il répande sur vous tous les dons de sa bonté. Comme gage de ces dons, et ces témoignages de notre affection paternelle pour vous, nous vous accordons notre bénédiction apostolique avec effusion et du plus profond du cœur.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 11 octobre 1860.

Pie IX, Souverain Pontife.

—Le *Morning Post* ajoute aux détails donnés par le *Times* sur le naufrage d'une corvette brésilienne les tristes renseignements qui suivent:

"La corvette brésilienne *dona Isabel*, de 18 canons, a fait naufrage à huit heures du soir, le 11 courant, à six milles au sud du cap Spartel près Tanger.

"Cette corvette revenait de Marseille à Rio-Janeiro, avec un certain nombre d'aspirants de marine que le gouvernement impérial envoie chaque année pour leur instruction expérimentale dans la navigation.

"Le naufrage a été complet et le navire a été brisé en pièces.

"Son commandant, le capitaine Carvalho, 32 officiers, dont la majorité était des aspirants, et 100 hommes d'équipage ont péri. Trois lieutenants, six aspirants, l'économe, et 93 hommes d'équipage ont été sauvés.

"Les Maures se sont conduits avec humanité. Les naufragés sauvés ont été placés sous la protection britannique.

"Le consul du Brésil à Gibraltar, immédiatement après avoir appris cette triste nouvelle, s'est rendu à Tanger sur la corvette anglaise l'*Argus*, qui a été promptement offerte par les autorités anglaises, et par laquelle ceux qui avaient été sauvés ont été transportés à Gibraltar. Ils se rendront de Gibraltar à Lisbonne, d'où ils s'embarqueront pour le Brésil."

— La *Gazette de Voss* mande de Stockholm le 2 novembre, que le gouverneur général, comte Berg, qui tient en main l'autorité supérieure en Finlande, a adressé la circulaire secrète suivante aux gouverneurs:

"Helsingfors, 28 août 1860.

"Depuis l'origine des troubles actuels en Italie, les journaux paraissant en langue finlandaise se sont étendus beaucoup sur les événements qui se passent dans ce pays. Comme je sais d'avis que le peuple en Finlande n'a pas besoin de connaître ces faits et que les journaux finlandais feraient mieux de remplir leurs colonnes d'articles instructifs, je prie M. le gouverneur de faire entendre aux rédacteurs qu'ils n'aient à publier de la question italienne que ce qui concorde avec les principes d'ordre, de moralité et du sentiment des devoirs d'un peuple soumis."

On écrit de Berlin, le 13 novembre, à la *Borsen-Halle de Hambourg*:

"Nous recevons aujourd'hui de Potsdam de tristes nouvelles de la santé du Roi. Les forces s'affaiblissent de plus en plus depuis deux jours et les moments lucides deviennent toujours plus rares. Le docteur Royer a confié ses maladies à un autre médecin, car il ne quitte plus Sans-Souci; depuis hier, la Reine ne reçoit pas même un membre de la famille pour avoir des nouvelles de Saint-Pétersbourg. On s'attend à tout moment, à Sans Souci, à un malheureux événement."

On lit dans l'*Aigle* de Toulouse, à la date du 12:

"Une troisième chaloupe canonnière a passé hier à Toulouse. Elle vient de Bordeaux et se rend à Toulon, où on doit terminer son gréement. Cette embarcation, d'un modèle tout nouveau, a été, dit-on, construite sur les plans donnés par S. M. l'Empereur. Elle est tout entière en tôle d'acier, et sera mue par deux hélices que fera agir une machine de quatorze chevaux. Elle ne portera qu'une pièce de canon.

"Elle a la forme d'une tortue. La bouche du canon pas sera juste au sommet de la carapace, qui présentera à l'ennemi un plan incliné, sur lequel glisseront les boulets. L'équipage sera complètement à l'abri sous cette espèce de toiture, dont la force de résistance est calculée de telle sorte que les projectiles du plus gros calibre ne pourront l'entamer."

Une correspondance du *Movimento* annonce que le général Garibaldi est débarqué heureusement à Caprera. Mais en descendant il fut agréablement surpris de trouver, au lieu d'un terrain nu, de cet aspect sauvage qu'elle présentait lorsqu'il l'avait quittée, une île florissante et portant les traces d'une récente culture; des plantations en bon ordre, des allées touffues et des ombrages en abondance.

Il demandait si cette île était bien son île de Caprera. Il semblait qu'une baguette magique l'eût changée. Mais son étonne ment n'aurait encore lorsque, au lieu de sa modeste maison, il aperçut une élégante maisonnette. Quelle était la main enchanteresse qui avait fait tout cela? Lorsqu'il fut entré dans la maison, il en eut bien vite l'explication. Au milieu d'une belle et grande salle se trouvait un grand portrait,—celui de Victor-Emmanuel, de cet ami qui s'était souvenu de l'ami et qui avait ménagé la surprise la plus agréable au cœur de Joseph Garibaldi.

Rhumatismes et diarrhée.— Il se vend au No 117 rue Ste-Anne, des remèdes particuliers pour la guérison du rhumatisme et de la dysenterie dont on dit le plus grand bien et dont de nombreux témoignages attestent l'efficacité. Voir aux annonces.

Station Bouté.

Paroisse St-Charles, 1er décembre 1860.

Le 1er décembre 1860, à une nombreuse assemblée des citoyens de la Paroisse St-Charles, convoquée dans le but d'organiser une compagnie pour leur protection, Sur motion du Col. R. Fianey, il a été procédé à l'organisation le juge J. L. Bouté, vice-président, et le Jean A. Baudin, secrétaire.

[illegible] le comité chargé de rédiger des résolutions [illegible]

Le président a nommé le capitaine Louis Ranson chairman, MM. D. W. Soares, D. A. Long, et M. S. C. Davis pour rédiger des délibérations.

Le comité s'est retiré, et, après délibérations, le chairman a soumis les résolutions suivantes, présentées par le Col. R. Fianey, président, et qui ont été adoptées par acclamation:

1o—Résolu que cette compagnie sera organisée comme compagnie conservatrice, [illegible] du Sud au péril de nos jours et de nos propriétés, à la pointe de la baïonnette et à la bouche du canon.

2o—Résolu que cette compagnie est prête à agir de concert avec une autre compagnie de la Paroisse St-Charles [illegible] et veiller à l'exécution de ses lois [illegible]

3o—Résolu que cette compagnie s'appellera les "Minute Guards à cheval de la Paroisse St-Charles," qu'elle sera toujours prête à protéger nos familles, nos foyers et [illegible]

4o—Résolu que la compagnie élira un capitaine, un premier et un second lieutenant, un sergent, et un [illegible] dans toutes les affaires qui pourraient être soumises à la compagnie.

5o—Résolu que les assemblées quelconques, sept membres constitueront un quorum, et que leurs délibérations seront [illegible] par la compagnie.

Sur motion du D. A. Long, M. Louis Ranson a été nommé capitaine [illegible] par acclamation, avec le Col. R. Fianey premier lieutenant [illegible]

Le Col. R. R. Fianey premier lieutenant,

M. P. Bouté, second lieutenant,

M. D. A. Long, sergent,

M. le juge J. L. Bouté, porte-drapeau.

Sur motion, il a été résolu qu'après l'élection des officiers [illegible] des "Minute Guards de St-Charles," les membres de la compagnie auront le droit d'adopter leurs règlements, d'élire d'autres officiers, [illegible]

Sur motion, il a été résolu que les délibérations de cette assemblée seront publiées dans "L'Avant-Coureur de St-Charles," dans "l'Abeille" et le "True Delta" à la Nouvelle-Orléans, puis le meeting s'est ajourné.

17 déc—1f — J. B. FLEITAS, secrétaire.

Décédé, le 16 courant, à 1 heure du matin, subitement, Joe PUCHOT (Aziq) à l'âge de 63 ans. Les amis et connaissances de sa famille ainsi que ceux de la famille Didier, restaurateur, et particulièrement ses FF.·. du Foyer Maçonnique No 4, en général tous les frères Maçons, sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu le 17 courant, à 4 heures précises P. M. Son corps est exposé rue Condé, entre Dumaine et St-Philippe.

DE LA PART DE SA FAMILLE.

Nlle-Orléans, le 17 décembre 1860.

Un F.·. Maçon, membre régulier de la Resp.·. L.·. "L'Etoile de la Girande", O.·. de [illegible], correspondante avec le Resp.·. L.·. Le Foyer Maç.·. No 4, O.·. de la Nouvelle-Orléans, [illegible] membres de la dite L.·. Foyer Maçonnique No 4, vient d'être appelé par le G.·. Arch.·. de l'Univers.

Tous les membres de cet Atelier, ainsi que tous les FF.·. Maçons de cet Or.·. et qui que soit le Rite auquel ils appartiennent, sont respectueusement invités d'assister aux funérailles de F.·. AZIQ PUCHOT qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi.

Son corps est exposé à sa dernière demeure, rue de Chartres, entre les rues Du Maine et St Philippe.

Or.·. de la Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1860.

17déc—1

☞ L'organisation de la femme est souvent aussi faible qu'une tendre fleur. Beaucoup d'entre elles se marient sans avoir la force qu'exige la maternité. Des milliers de jeunes et belles femmes se flétrissent tout à coup [illegible]. Le célèbre Amer stomachique de Hostetter est le remède qu'il faut aux personnes de cette organisation. On l'a employé avec le plus grand succès dans toute la République et les propriétaires en ont reçu des éloges de toutes parts. L'Amer de Hostetter est d'un goût agréable, il agit promptement et puissamment.

Il fortifie le malade, de sorte que grâce à lui les femmes peuvent braver les fatigues qui autrement les accableraient.

A vendre par les Droguistes. 17déc—6f.

Soyez toujours prêts!

Il est étonnant combien le feu occasionne d'accidents en hiver, parmi les enfants qui s'en approchent trop près et sont brûlés, surtout quand ce sont de petites filles. Tout en recommandant aux parents de faire attention à leurs enfants, il faut leur recommander une autre chose, c'est d'avoir toujours du

PAIN EXTRACTOR MAGIQUE DE DALLEY, et afin qu'en cas d'accident on l'applique de suite sur la partie lésée. Chacun sait que rien n'est comparable à l'efficacité de l'Extractor. L'effet en est magique et quelle que soit la gravité du mal, opère toujours une guérison complète.

A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co., Seuls propriétaires. 17déc—17,19,21 — Nos 21 et 151, rue de Chartres.

☞ LE VERMIFUGE CANADIEN DE WINER contient les éléments de vie et de mort. Ce remède détruit les vers et sauve l'enfant qui allait en être la victime. Aussitôt qu'on soupçonne l'existence des vers, il faut administrer immédiatement le Vermifuge, qui remettra les organes de la digestion dans leur état naturel, chassera les vers et amènera une prompte guérison.

Souvenez-vous du nom: VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Rappelez-vous que c'est le seul remède dans lequel on puisse placer la confiance la plus entière.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. 17 déc—19,21 — Nos 21 et 151, rue de Chartres

Encore des guérisons merveilleuses!

LE SIROP DE MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON, DU Dr. DAVIS, opère journellement plus de guérisons qu'aucun remède connu. Comme il n'est composé que de végétaux, on peut y avoir recours sans crainte. On en a déjà reconnu la supériorité sur les autres médicaments pour les affections pulmonaires, la toux, le rhume, les douleurs au côté et à l'estomac. Sa célébrité et une demande croissante rendent inutiles de plus longs commentaires.

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Agence générale, 17 déc—19,21 — 21 & 151, rue de Chartres.

Le remède infaillible.

L'INJECTION DETERGENTE DU Dr VAN ZANDT—Le seul remède infaillible et prompt pour la gonorrhée, les fleurs blanches, etc. Cette préparation, d'avantageusement connue depuis nombre d'années, ajoute encore à sa renommée, ainsi que l'attestent bien des personnes recommandables. Tous les médicaments internes sont abandonnés. La guérison s'opère infailliblement en quelques jours.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co., Seuls propriétaires. 17 déc—19,21 — 21 et 151, rue de Chartres

☞ Il y a encore des jours heureux pour les victimes de L'ABATTEMENT MORAL OU PHYSIQUE, PROVENANT DE MALADIES HEREDITAIRES. L'ELIXIR DE WRIGHT fait disparaître la source de ces affections. C'est une INVENTION MODERNE dont l'idée fut donnée par les plus distingués du siècle. Il est le fruit de longues années de recherches et d'expériences. Ce remède est composé des extraits VEGETAUX les plus rares et les plus subtils, et fortifie le corps tout en chassant le mal. Il atteint ainsi un double but. On le trouvera chez tous les bons pharmaciens des Etats Unis et du Canada.

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO., Seuls propriétaires. 17 déc—19,21 — 21 & 151, rue de Chartres

Rhumatisme et Diarrhée.

☞ Désireux de convaincre les habitants de la Louisiane de l'efficacité des remèdes contre le rhumatisme et la diarrhée, déjà annoncés au public, le propriétaire croit devoir employer le moyen le plus simple, à savoir de publier deux des nombreux certificats qu'il possède et qui attestent les excellents effets des remèdes dont il s'agit. On pourra voir beaucoup d'autres témoignages de même genre en s'adressant rue Ste-Anne, No 117.

(Certificats.)

J'ai souffert pendant 4 ans de rhumatisme et ai essayé de tous les moyens de soulagement: aucun ne m'a réussi. Je vis enfin dans une annonce qu'on avait un remède au No 117 rue Ste-Anne; je l'employai et je fus guéri en moins de 14 jours. Je donne ce témoignage avec plaisir car c'est la vérité, et je recommande le remède à toutes les personnes qui souffrent de rhumatisme.

EDWARD MURPHY, No 60, rue Ste-Marie, 4e Dist.

Je certifie que j'ai été guéri de la dysenterie par le remède obtenu au No 117 Ste-Anne. Je connais beaucoup depuis 4 semaines, et 2 flacons du médicament m'ont guéri radicalement.

ALEXANDER LAROCH. Rue de la Douane, No 254, près du restaurant Tremé. 15nov—1ou, 1 f, p s.

FROMAGE! FROMAGE!—100 caisses fromage de Hollande, 5 tonneaux fromages de Gruyère, à débarquer du navire Paquet du Havre, à vendre par FIAGGIO & VIOSCA Jr. 16 déc — 60 et 64 Vieille Levée.

ATTENTION.

☞ Bottes, Souliers, Habillements d'hiver, &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes et souliers, habillements d'hiver, &c., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de G. Lécomont, Bloche & Co, No 69, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Nlle-Orléans, 15 décembre 1860.

☞ Tous ceux qui ont signé ou désirent faire partie de la compagnie qui s'organise sous le nom de RACACHAS D'ORLEANS sont invités à se réunir au café de M. A. Abadie, MARDI PROCHAIN, 18 du courant, à 7 heures du soir, pour s'occuper d'affaires de la PLUS HAUTE IMPORTANCE.

Le Flores,	E. V. Leclerc,	Aug. Abadie
Jno Moberry,	S B Rivas,	L. T. Revolle
Manuel Sinsco,	Geo Norway,	G A Raymond,
Eug. Gardère,	Chas Hart,	Chas Kassel,
Arthur Lange,	Jos Farley,	Aud Guerin,
Chs Raymond,	Narcisse Alvarez,	Edw. Johnson,
A Rodriguez,	Théophile Lavit,	Edw Faunt
A Pascaux,	L. Lebreuchot?,	F Rodd
L A Gonzales,	A Weysham,	G Rame
H Triche,	A Arroyo,	P. Montamat,
C Jugal,	Jos Mayronne,	E. Entzminger,
A Arnold,	F Marcotte,	H. De Bouvyère
17 déc—2		et autres.

NOUVELLES REDUCTIONS!
ET CONTINUATION DE LA
GRANDE VENTE DE
Belles Marchandises Françaises CHEZ

TODD,

12 et 14...., CHARTRES.... 12 et 14

ASSORTIMENT d'articles nouveaux et élégants, [illegible] de mieux jusqu'ici.

Le stock embrasse des soieries nouveautés en CRÊPÉ, REPS, BROCHÉ, PEKIN, POMPADOUR, BROCADES, &c.

300 pièces SOIERIES de choix pour robes.

[illegible] pièces à 75 cents la yarde, valant le double.

[illegible]

Et 50 pièces de SOIERIES BAYADERE unies ou couleur, très riches et élégantes, à $1 50 la yarde, autrefois à $2 75.

Soieries unies en couleur.

Il vient de recevoir cent pièces de Soieries Pouls de Soie et Taffetas très riche, unies et en couleur, à 75 cents la yarde — le plus grand avantage qui ait jamais été offert.

SOIERIES NOIRES unies et en couleur, en stock immense à une réduction extraordinaire.

ETOFFE POUR ROBES, tous les nouveaux genres, à très bon marché.

MANTEAUX et MODES à bas prix. PELISSES, PALETOTS et MANTEAUX de velours [illegible] à $35 et au-dessous.

MANTEAUX de drap fin, noir et en couleur, à $7 50 et au-dessus.

PALETOTS, PELISSES et BURNOUS de soie noire très riche.

MANTEAUX pour demoiselles et enfants, tous les nouveaux genres et toutes les nouvelles étoffes.

MANTELETS de soie de Paris.

Il vient également de recevoir une nouvelle facture de ces élégants MANTELETS de soie noire qui valent $15, et qu'il vendra $5.

CHAPEAUX de Paris, pour l'hiver, les dernières formes et les étoffes les plus nouvelles.

CHAPEAUX et voiles de MARIEES, Guirlandes, Fleurs, Plumes, Rubans, Chapeaux d'Amazone, Chapeaux de demoiselles et d'enfants, dans tous les genres.

JOHN TODD. 17déc—6f — 12 et 14, rue de Chartres.

MAISON BINOCHE.

L. BRETON, SUCCESSEUR, 30, rue de Chartres, encoignure Douane.

A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vendra toutes ses marchandises nouvelles AU PRIX COUTANT. Son assortiment se compose de soieries riches, lainages, nouveautés de velours et de drap, sorties de bal, pelisses de soie, lingeries, dentelles, chapeaux pour dames et enfants, parures, éventails, et un grand choix d'articles pour étrennes. 17déc—1f

Aux Dames.

MON STOCK ENTIER DOIT ETRE VENDU AVANT MON CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. TROUBLÉ, No 65, rue Royale. 17 déc—10

CADEAUX DU JOUR DE L'AN!

P. MALLARD,

55 rue Royale. 55

En raison de la crise actuelle, son beau choix de

Objets d'art et de fantaisie SERA VENDU AU PLUS BAS PRIX POUR DU COMPTANT

Le choix des articles qui composent son stock est trop connu pour en faire une longue énumération.

BRONZES VÉRITABLES, groupes, statuettes; PORCELAINES ET CRISTAUX; PETITS MEUBLES; PRIE-DIEU; CHAISES de fantaisie; TABLES à ouvrage; PLAQUÉS; GLACES de Venise; CAVE à liqueurs; PAPIER mâché; JARDINIERES et fleurs artificielles; TAPIS EN PEAUX DE LOUPS, tigres et renards naturalisés.

55....Rue Royale....55. 17 déc—jusq 1jv

B. PRADEL, aîné,

44, rue St-Charles, en face de l'Hotel St-Charles.

Récemment pour le jour de l'an.

Alfénide! Alfénide!!

300 DOUZAINES couverts alfénide, garantis métal blanc, devant vendre à 1 piastre les douze couverts, et toutes les pièces qui composent le service de table seront vendues dans la même proportion, en prix coûtant, pour clore une consignation.

Reçu un grand assortiment de coutellerie Rodgers, tels que COUTEAUX DE POCHE, COUTEAUX DE TABLE, RASOIRS EXTRA FINS GARANTIS, et un grand assortiment de ciseaux fins.

Seul dépôt: 44, rue St-Charles, 17déc—1m,1rep.

APPRENEZ L'ANGLAIS!

N. B. Les élèves entrent de suite en Conversation avec des Américains, Et en quelques semaines d'exercices Comprennent et se font comprendre.

Chez le Prof. BRETTE, 12, RUE ST. CHARLES.

Les nouveaux élèves doivent se faire enregistrer immédiatement, pour commencer lundi. 16 déc—3f

Gardes d'Orléans!

VOUS êtes prévenus qu'il y aura réunion ce soir, à 7 heures précises, à la salle du Globe, encoignure St-Pierre et Condé.—Soyez ponctuels.

G. CRUZAT, Président. L. ST-MARTIN, secrétaire. 17déc—1

Ecoles publiques du 2me District.

Bureau du Secrétaire.

AVIS est donné que l'examen des candidats aux places de surnuméraires dans les classes de français et d'anglais aura lieu le 18 du courant, à 3 heures de l'après-midi, au bureau du secrétaire.

17 déc—3f — AUG. CASSARD, Secrétaire.

Souvenez-vous des pauvres Orphelins FOIRE POUR LES ENFANTS.

A L'ARMORY HALL, rue du Camp, entre Poydras et Commercial Place, du LUNDI, 17 décembre, au samedi suivant,

AU PROFIT DE L'ASILE DES ENFANTS DE ST-VINCENT.

Prix d'entrée—25 cents. 17 déc—6f

Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain.

Bureau du Secrétaire, 16 décembre 1860.

LES actionnaires du chemin de fer de Pontchartrain sont invités à se réunir au bureau de la Compagnie, coin Victoire et Marigny, samedi, 22 du courant, à 4 heures de l'après-midi. Un compte sur leur exécution.

Par ordre de la Direction, ALFRED BOURGES, Secrétaire. 17 déc—jusq 22

AVIS.

LES créanciers de la succession RAYMOND CAZEAUX sont notifiés d'avoir à se présenter à O. Drouet, avocat, Passage de la Bourse No 112, et de lui faire connaître le montant de leurs créances et les titres sur lesquels elles sont fondées. 17 déc—21, 27

Cannel anglais à $1 le baril

EN débarquement, 250 tonneaux cannel anglais, qui sera vendu au plus bas prix de $1 le baril, rendu à domicile, par E. DE ROSENORN, 112, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

N.-B.—Pittsburg et Anthracite toujours au plus bas prix du marché. 17déc—6f 1re p

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, le griffe LOUIS, âgé d'environ 18 ans, d'une taille de 5 pieds 3 pouces.

La récompense ci-dessus indiquée, sera donnée à quiconque le livrera ou consignera dans l'une des geôles de police de la ville.

F. AVÉGNO, Sec., 17déc—6f Rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne.

OR.·. DE LA NOUVELLE ORLEANS. Foyer Maçonnique No 44.

Les membres de cet atelier sont priés d'être ponctuels à la séance de mardi 18 courant, à 7 heures précises, l'objet étant l'élection des officiers pour la prochaine année.

U. MARINONI, Secrétaire. 14déc—3

AVIS.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le 31 et l'élection des directeurs le 2 janvier prochain, au bureau de la Compagnie, rue St Pierre, No 3. BENJAMIN F. FLANDERS, Secrétaire. 15 déc—jusq 31

SARDINES entre autres—60 caisses de 100 1/2 boîtes, 20 caisses de 100 1/4 boîtes de sardines sans arêtes, de la marque favorablement connue de Lemercinand.

A vendre par DUNTZE & Co. 14déc — Encoignure Royale & Conti.

CHOCOLAT français—500 livres de chocolat très fin de Louit frères, à vendre par DUNTZE & Co. 14déc — encoignure Royale & Conti.

MOUTARDE française de Bordeaux indienne—25 caisses au Bordeaux indienne; 25 caisses moutarde française, à vendre par DUNTZE & Co, 14déc — encoignure Royale & Conti.

MACARONI et Vermicelli—600 caisses macaroni et vermicelli, à vendre par FIAGGIO & VIOSCA Jr. 27 nov — 60 et 64 Vieille Levée.

AVIS D'ELECTION.

PAR suite de la proclamation de son Excellence Thomas O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 12 de décembre 1860, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont par le présent notifiés qu'une élection de délégués à une convention d'Etat, aura lieu le LUNDI, 7ème jour de janvier 1861, laquelle convention devra se réunir à Baton-Rouge, dans l'enceinte de la chambre des Représentants, à midi, le 23ème jour de janvier 1861, en conformité d'un acte pourvoyant à une convention d'Etat, approuvé le 12 de décembre 1860.

La paroisse d'Orléans, rive droite, élira un délégué.

Le Premier District représentatif de la paroisse d'Orléans, élira trois délégués.

Le Deuxième District	Représentatif	élira	deux délégués
Le Troisième	—	—	quatre délégués
Le Quatrième	—	—	un délégué.
Le Cinquième	—	—	deux délégués.
Le Sixième	—	—	un délégué.
Le Septième	—	—	deux délégués.
Le Huitième	—	—	un délégué.
Le Neuvième	—	—	un délégué.
Le Dixième	—	—	trois délégués.

Le District Sénatorial, composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard, Jefferson et d'Orléans, rive droite, élira deux délégués.

Le District Sénatorial composé des paroisses d'Orléans, rive gauche, élira cinq délégués.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis 6 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. le jour sus-désigné, i. e., le 7 de janvier 1861, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surintendance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en triplicata devront être envoyés au secrétaire chargé de les transmettre conformément à la loi.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, le 15 décembre 1860. E. T. PARKER, Shérif. 17déc—1t

GRAND RABAIS.
IMPORTATION DIRECTE de marchandises sèches.
GIQUEL & JAMISSON,
126, rue du Canal,

OFFRIRONT à partir de lundi, 17 courant, leur beau stock de marchandises à un très grand rabais, savoir:

Robes brodées mousseline et tulles; Robes laine, et laine et soie; Soieries unies, brodées et brochées; Popelines d'Irlande et française; Mérinos unis et brochés; Tartans [illegible]; Flanelle [illegible]; Manteaux drap dernier genre; Manteaux et casaques velours pour dames et enfants; Cols et manches Valenciennes riches; Cols et manches point Alençon et appliqués; Cols et manches mousseline brodée; Mouchoirs batiste brodés, grand assortiment; Sorties de bal et de théâtre; Manteaux drap et piqués pour enfants; Gants de peau, laine et soie pour dames et enfants; Bas coton et en soie, de tous genres; [illegible] grand assortiment; Indiennes françaises et anglaises; Châles cachemire brodés; Parures et coiffures pour théâtre et bals; Eventails, ridicules, porte-monnaies; cravates, mouchoirs et parapluies; Toiles à draps, à chemises, à taies d'oreillers, à table; Chemises [illegible] pour hommes, femmes et garçons; Chemises mérinos, de soie et de [illegible]; Couvertures à lits pour domestiques, &c., &c., &c.

Ainsi qu'un assortiment d'articles trop longs à énumérer.

Toutes nos marchandises sont de notre importation de cette année; nous les vendons comme il est dit plus haut à un grand rabais.

17 déc — GIQUEL & JAMISON, 126, rue du Canal

CONFISERIE A PRIX REDUITS.

ERNEST TURPIN, confiseur No 80 rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti, prévient les personnes qui désirent acheter de la confiserie et des cartonnages, boîtes de fantaisie &c, &c, pour étrennes et pour la Noël, qu'il vient de publier son PRIX COURANT DE DETAIL, POUR DECEMBRE 1860.

Ses prix ont été réduits de manière à pouvoir écouler son stock qui est d'environ 150,000 livres. Les cartonnages sont marqués à une avance de 10 pour cent sur le prix coûtant.

On peut se procurer le prix courant en s'adressant à la confiserie.

"VENEZ ET JUGEZ PAR VOUS-MEMES." 17 déc—17,19,20,21

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles; DE LA TOILE CIREE de 3 à 24 pieds de large; nattes, droguets anglais et toile demandée pour dessous de tables.

Aussi, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cocos pour bureaux, couvertures de tables et de pianos, &c., &c., à bas prix.

17déc—6f,1rep — A. BROUSSEAU & CO.

FIGUES, amandes, raisins—150 caisses figues de choix, 20 caisses ou fer blanc figues de choix, 12 frails figues de Malaga, 75 de amandes à coque tendre, 25 caisses raisins, 200 [illegible] de do., 20 [illegible] do.

VINS en barriques et en caisses—150 barriques vin Bordeaux bon, ordinaire pour famille, 25 [illegible] qualité supérieure, 25 demi pipes vin de Catalogne dit Villanueva, 50 caisses vin St-Julien, St-Estèphe et Cantenac, 15 do Ste-Emilion et Haut Brion, 20 do Haut Sauterne, 20 do Haut Sauterne, N. Barnes [illegible] grands et ½ bouteilles.

CHAMPAGNE—25 paniers champagne, crème de Bouzy, 25 do do Red Star, 25 do do Laboratoire et fils, ½ bouteilles, 25 do do Glenmore & Son do, 25 do do en ½ bouteilles, A vendre par F. SANCHO, No 220, Vieille Levée, 17déc — entre Dumaine et St-Philippe.

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné—50 demi pipes cognac des marques Jules Duret, Jean Louis, Boutheron, W. Hauquet et L. Seret, 25 barriques vin rouge pour famille, 25 [illegible] St-Emilion, 15 " St-Julien vieux, 15 caisses vin rouge Margaux Médoc, 15 " St-Julien Leoville, 25 " Latour, 25 " Lafite Médoc, 65 " St Julien Ducasse & Co, 25 " Château Larose, 25 " Château Margaux, 25 " Château Lafitte, 1½ bout, 25 " St Julien, 1½ bout, 15 " Haut Tolence, 25 vin blanc Haut Sauterne, grandes et ½ bouteilles, 25 " Haut Barsac, 15 " Château Yquem, 15 " européen Hollande, 1re qualité, 10 " paniers anisette Marie Brizard, 15 " Cassis, 20 paniers champagne de diverses marques, 5 caisses punch au rhum, 10 " liqueurs assorties Dreu & Bourde, absinthe et kirsch, 25 [illegible] de notre Fepont, 2 caisses porcelaine de Lyon, à vendre par M. A. CALONGE, 295 et 297, rue Royale, 17déc — Encoignure Dumaine

VETEMENS POUR HOMMES —ET— ARTICLES DE TOILETTE, AU PRIX COUTANT!

A PARTIR DE CE JOUR, 3 DECEMBRE, —Nous vendrons— NOTRE GRAND ET MAGNIFIQUE ASSORTIMENT —DE— VETEMENS POUR HOMMES —ET DE— ARTICLES DE TOILETTE,

Des prix très réduits pour du comptant!

Tout le monde pourra donc, pour une FAIBLE SOMME, s'habiller de la tête aux pieds.

☞ Nous prions nos clients de venir s'informer de nos prix.

L'AUTOMNE ET L'HIVER DE 1860.

MAGASIN DE VETEMENTS DU SUD Rue St-Charles, Nos 26, 28 et 30 ENCOIGNURE COMMUNE.

VETEMENS ET LINGERIE EN GROS ET EN DETAIL!

L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, 17 déc—1 — Encoignure Commune

Vêtements pour Enfants AU PRIX COUTANT!

Grande Réduction de Prix!

A PARTIR DE CE JOUR, 3 DECEMBRE, —Nous vendrons— *A des prix très réduits, pour du comptant*, NOTRE ASSORTIMENT FASHIONABLE, —DE— Vêtements pour jeunes gens, adolescents et enfants.

Les parents, tuteurs et autres ont ici une excellente occasion d'habiller leurs enfants pour une très FAIBLE SOMME. Les vêtements pour jeunes garçons sont marqués à des prix EXTRAORDINAIREMENT BAS.

Qu'on vienne seulement s'en assurer.

Magasin d'habillements d'enfants 26......rue St-Charles......26 ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Ce magasin est exclusivement affecté aux vêtements pour jeunes gens, petits garçons et enfants.

Chemises et articles de toilette, EN GROS ET EN DETAIL, PAR L. W. LYONS & Co, 26, 28 et 30, rue St-Charles, 17 déc—1 — coin Commune.

AVIS.

J. B. MAILHE, docteur en médecine de Paris et de Bolivie, ex-chirurgien et professeur dans les hôpitaux de Toulouse (France), logé rue St-Louis No 21 où il donne des consultations de 10 heures à midi, et de 4 à 5 heures du soir, annonce de nouveau au public qu'il traite spécialement les maladies chroniques réputées incurables, telles que celles de l'estomac, du foie, la dyssenterie, les plaies et engorgements de mauvaise nature, les fistules sans opération, le rhumatisme, l'effervescence du sang et des surfaces du sang, les yeux, secrétions, cancers, le goître, la dyspepsie, les fièvres, l'épilepsie, etc.

Nota—MM. les honorables collègues qui désireraient faire intervenir le dénommé au lieu de soigner concurremment avec lui quelqu'un de ses patients, pourront être d'avance certains que leur confiance et invitation seront toujours favorablement et cordialement accueillies.—Gratuitement. 15 déc—3f

AVISO.

J. B. MAILHE doctor en medicina de Paris y de Bolivia, ex cirujano y profesor en los hospitales de Toulouse, Francia, que vive en la calle de San Louis No 21 donde da consultas de 10 à las 12 y de las 4 à las 5 de la tarde—participa con à esta vecindad que cura especialmente las enfermedades cronicas llamadas incurables, tales como las del estomago, el higado, la disenteria, las llagas y hinchazones de mala naturaleza, las fistulas sin operacion, el reumatismo, la adversa, sangre de la sangre y de los nervios; los del pecho, de la vista, cancros, de la orina, las jaquecas, la dispepsia, la epilepsia, etc.

Nota—Los muy apreciables señores y compañeros que quieran hacer intervenir el doctor en sus enfermos, pueden contar con toda seguridad en su buena acogida. 15 de diciembre

Marchandises de choix
AU
PRIX D'IMPORTATION DIRECTE
J. LEVOIS & CO.

NOUS offrons, à partir de ce jour, notre magnifique assortiment de marchandises, toutes choisies par nous-mêmes sur les différents marchés d'Europe

Au prix d'importation,

Un simple examen de nos articles et des prix le prouvera immédiatement.

Les personnes qui, tout en désirant acheter à BON MARCHE veulent cependant obtenir de la MARCHANDISE DURABLE, sont priées de venir visiter nos magasins.

Tous nos articles sont de première qualité et garantis sous tous les rapports.

NOUS METTONS EN VENTE:

400 Robes soieries brochées, haute nouveauté à $1 50 la yarde; 200 pièces soieries Fabia, et autres 1 00; 100 pièces Foulard de Lyon entièrement nouveaux dessins 1 00; 100 yardes Popeline d'Irlande 62½; 400 pièces véritable indienne française 12½.

100 jolis costumes Piqué Soutaché pour enfants $4 00; 100 Brodé 5 00; 200 petits MANTEAUX à manches à $2 50.

Un grand choix de COLS avec manches en jaconat. BRODERIE française à 1 50 la parure. BERTHES et GUIMPES pour soirées à $3 50.

PARURES valenciennes et POINT d'Angleterre depuis $10.

CHALES cachemire grande nouveauté $12 50.

MANTEAUX et PARDESSUS en drap, [illegible] MANTEAUX et CASAQUES en velours, PALETOTS et PARDESSUS en velours, SORTIES D'OPERA brochées; Do de soutachées. FOURRURES pour dames et enfants.

200 douzaines CHEMISES en toile et batiste pour dames. CAMISOLLES et PEIGNOIRS brodés et unis. ROBES de matin, ZOUAVES brodés. CEINTURES nouvelles, COIFFURES, RESILLES, ETC.

J. LEVOIS & CO, Encoignure Canal et Bourbon. 17déc—6f

Importation directe
DE
MARCHANDISES SECHES,
A l'encoignure des rues Canal et Chartres.
JOHNS & DESSOMMES FRERES
OFFRENT
Pour du comptant seulement:

100 MANTEAUX EN DRAP, à $4 et $10; 75 do VELOURS TRES RICHE, à $35; 50 MANTELETS de do brodés à $25; 1000 yards de SOIE quadrillé pour enfants à 50 et 60c; 4 caisses COTON 12|4, de la marque très connue Hamilton, à 35 c. 2 caisses WHITE ROCK, 6|4 à 12 1|2. Un lot de COUVERTES françaises, très fines de $10 à $14, à $8, 10 et 12. GANTS JOUVIN à $1. Do do V. Rouquette, 75 cts. 200 VOILETTES guipure à 20 cts.

Aussi: des parfumeries de Lubin, Pinaud et Société Hygiénique, très fraîches et à très bon marché. 13 déc—6

JOUETS! JOUETS!!
Cadeaux de la Noel et du premier de l'an 1861.
T. MOREAU

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'afin de se mettre au niveau des circonstances de pénurie générale, il vendra aussi au rabais tout son stock d'articles de fantaisie, Porcelaines et cristaux, Objets d'art, Sujets mécaniques, Jouets, Poupées, et généralement tous les articles qui constituent son vaste assortiment de

OBJETS D'ETRENNES.

Afin que tous soient bien convaincus de la modicité de ses prix, les articles seront marqués en chiffres connus.

Il annonce également à tous ses clients et au public en général, qu'il a toujours dans ses magasins un assortiment complet de: CHEMISES DE TOILE; Do COTON, DEVANT TOILE. CALEÇONS ET GILETS de toutes sortes, CHAUSSETTES, COLS, CRAVATES, CANNES ARMÉES et autres, PARAPLUIES SOIE ET COTON, GANTS JOUVIN, pour hommes et pour dames, GANTS CHEVREAU, piqués et à manchette.

—aussi— UN ASSORTIMENT COMPLET DE MERCERIE. Encoignure Royale et Toulouse, 36, rue St-Charles, vis-à-vis 13 déc—au 31 l'Hotel.

ATTENTION!
SACRIFICE SANS EGAL
Pour du comptant seulement,
AU MAGASIN JACKSON,
ENCOIGNURE SAINTE-ANNE ET CHARTRES.

A partir d'AUJOURD'HUI, 10 DECEMBRE,

Les soussignés vendront leur IMMENSE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays,

aux plus grands sacrifices

qui n'aient jamais été faits sur notre marché, pour cause des affaires actuelles.

Leur assortiment comprend depuis l'article de ménage jusqu'à l'article de haute nouveauté dont

LE TOUT SERA SACRIFIÉ.

Le public est invité à venir visiter et profiter de la bonne chance qui leur est offerte dans ce moment de panique, par

TURCOTTE & BLANCARD. 10 déc—8 f

CONFECTIONS! CONFECTIONS.

LES soussignés annoncent respectueusement aux dames qu'à partir d'aujourd'hui, LUNDI, 10 COURANT, ils vendront leur magnifique assortiment de MANTELETS, PELISSES, PALETOTS, SORTIES D'OPERA, EN SOIE ET EN DRAP, pour dames, fillettes, et enfants, AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

ST-AMAND & ST-CYR, 37, rue Bourbon, 10déc—15f — entre Conti et Bienville

AVIS.

UN examen de professeurs aura lieu LUNDI, 17 du courant, à 4 heures de l'après midi, à la Maison d'Ecole Fillmore, rue Bourbon, Troisième District.

L. LOMBARD, Surintendant. 12 déc—au 17

Magasin à louer.

On demande à louer un petit magasin ou un coin de magasin, pour un débit de cigares, qui soit situé dans une des rues les plus passagères.

S'adresser rue des Remparts, No 96, entre St-Louis et Conti. 12 déc—3f

A LOUER

Une vaste et splendide SALLE offrant tous les avantages et le confort désirables pour une Société ou un Club. S'adresser rue Conti, 70. 12déc—au31d

Jambons nouveaux de Westphalie.

UNE facture de la célèbre marque "Ancre", article de choix, à vendre par lot ou par raison de douze chacune, par WARNEKEN, KIRCHHOFF & Co, 11 déc—6f 1re p — rue Union No 41

A LOUER.

Le 1er, le 2d et le 3me étage de la MAISON No 132, rue du Canal.

—Aussi que— Le 1er, le 2d et le 3me étage de la maison encoignure des rues Canal et Bourbon, au-dessus du confiseur. S'adresser à BLINEAU FRERES, 11déc—6f — Enc. Canal et Bourbon

AVERTISSEMENT AU PUBLIC.

Bureau de la Comp. du Gaz, 15 novembre 1860.

LES consommateurs de gaz sont avertis qu'un MULATRE qui se dit employé de la Compagnie, obtient accès dans les maisons sous prétexte d'examiner le gasomètre ou les installations. A l'exception du nègre HENRY, tous les employés chargés des réparations sont des blancs. Dans le but de prévenir des impostures de ce genre, ils seront dorénavant munis de l'autorisation écrite du Trésorier.

15nov—6f — P. N. WOOD, Président.

A vendre,

UNE machine avec son moulage, pour la fabrication du chocolat, ainsi que ses moules et accessoires. S'adresser à Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres. 11 déc—6f

CONFITURE de pigeonnier—50 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, 93, ancien 85, 17déc—6f — rue Vieille Levée

CHAMPAGNE—100 paniers Heidsiek Piper, grandes et demi bouteilles; 50 caisses E. Cliquot, grandes et demi bouteilles; 100 paniers Eug. Perrier, à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 85, Vieille Levée. 17déc—6f

CONFITURES de Bordeaux—50 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, 93, ancien 85, rue Vieille Levée 17déc—6f

CHANDELLES de Paraffine—50 caisses à vendre par BERNARD TURPIN, agent de la compagnie, 17déc—6f — 93, ancien 85, rue Vieille Levée

PETITS POIS! PETITS POIS!—75 caisses petits pois au naturel de Paris, en débarquement du navire Paquet du Havre, à vendre par FIAGGIO & VIOSCA Jr. 15 déc — 60 et 64, Vieille Levée

☞ AVIS ☜
Aux acheteurs en général
LA MAISON
U. LAROUSSINI & Co.

No 137 RUE DU CANAL

OUVRIRA LUNDI 17 décembre EN PLUS DE SON IMMENSE STOCK

500 yardes SOIERIES à carreaux à 40 cts.

25 pièces GROS DE NAPLES noir d'une qualité supérieure, à $1,00 la yarde.

150 douzaines GANTS JOUVIN à 50 cts.

75 do do pour hommes à 75 cts.

200 douzaines GANTELETS peau à 25 cts.

UN IMMENSE RABAIS
SERA FAIT SUR NOS

MANTEAUX velours.

SORTIES d'Opéra.

Nous conseillons aux dames qui auraient besoin de ces articles de venir les voir, car aux prix qu'ils ont été cotés, ils ne nous resteront pas longtemps en main.

COLS, COLS brodés en Guipure, Mousseline et Jaconat de 15 à 75 cts, valant cinq fois ce montant.

200 pièces TOILE D'IRLANDE à $4,75 cts.

150 do do à $6,50

2000 COURTEPOINTES 12|4 pour grands lits à $1,60 cts.

3 caisses coton à draps 12|4 à 34 cts.

10 caisses coton blanc 4|4 très fin à 10 cts.

5 balles coton écru très fin, à 8 cts.

5 balles COUVERTES blanches et grises de $1,75 à $75 cts la paire.

2000 pièces MOUSSELINES A CARREAUX à 7 1|2 la yarde.

MOUSSELINES damassées et à carreaux pour moustiquaires.

MOUCHOIRS fil blanc à 65, 75, 85 et 90 cts la douzaine.

Nous étant de toute impossibilité de donner ici le détail et les prix de toutes nos marchandises, nous conseillons aux dames de venir voir les articles, que nous énumérons plus haut.

U. LAROUSSINI & Co, No 137, RUE DU CANAL. 17 déc

F. RIMAILHO & NEYREY,
45, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un magnifique assortiment de:

Resilles et coiffures nouvelles, Ceintures et Bracelets tissus or, Agraffes et Boucles à ceinture, De tous genres. Galons et passementeries, Or et autres. Epingles à coiffure, Genres nouveaux. Lainages fantaisie, Pour Dames et Enfants. Gants et Gantelets, De toutes sortes. Peignes ivoire et écaille, Cabas et Portemonnaies, Riches. Boites à ouvrage, Rubans nouveautés, Et autres, &c., &c., &c.

Leur immense stock se compose comme par le passé d'un assortiment complet de Mercerie, Bonnetterie, Dentelles, Broderies, Lainages en général &c., &c. Et d'une grande variété d'articles de fantaisie, qu'ils sont décidés à écouler à sacrifice.

A vendre en gros seulement. 10déc—8

Jouets! Jouets! Jouets!

UN assortiment complet par caisse ou par douzaine, A vendre par F. RIMAILHO & NEYREY, 10déc—8 — No 45, rue de Chartres.

MASQUES! MASQUES!

UN assortiment complet par grosse ou par douzaine. A vendre par F. RIMAILHO & NEYREY, 10déc—8 — No 45, rue de Chartres.

Au prix coutant! Au prix coutant

Nous vendrons NOTRE NOUVEAU ET MAGNIFIQUE STOCK DE ARTICLES DE FANTAISIE ET DE GARNITURES DE ROBES, AU PRIX COUTANT! JUSQU'AU 15 DECEMBRE,

A cause de la nécessité où nous sommes placés de faire immédiatement de l'ARGENT. N'étant dans le commerce que depuis l'AUTOMNE DERNIER, nos marchandises

Sont entièrement nouvelles!

NOUS N'AVONS PAS DE VIEIL ASSORTIMENT. Parmi les articles que nous SACRIFIONS se trouvent tous ceux qui sont rapport à

La toilette féminine.

ceux qui servent aussi à l'ornement des BOUDOIRS et SALONS.

Toute espèce de JEUX; De superbes LORGNETTES FRANÇAISES, BUREAUX en papier mâché, BOITES A OUVRAGE et ECRINS. STATUETTES en BRONZE, en BISCUITS et en PORCELAINE, SECRETAIRES pour hommes, CHEVAUX d'enfants, VELOCIPEDES et VOITURES.

JOUETS DE TOUT GENRE! —ET— L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE *Articles de fantaisie et de garnitures de robes* Qui ait jamais été importé dans cette ville!

☞ Nous sommes sincères dans ce que nous disons relativement à la REDUCTION DE NOS PRIX, et nous invitons nos amis à venir juger par eux-mêmes.

F. & L. PIFFET, Rue du Canal, No 133, Près du nouveau magasin de Giquel & Jamison. 25 nov—1f p e l s

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Regalias, Londres, Conchas, [illegible], Princesas, Imperiales, [illegible] &c, à vendre par [illegible] & Co. 7 nov — Rue des Magasins, No 61

GRANDE VENTE
Pour écouler les
MARCHANDISES SECHES.
LIQUIDATION!
$500,000
DE MARCHANDISES SECHES,
IMPORTEES RECEMMENT, AU PRIX COUTANT ET AU DESSOUS DU PRIX COUTANT
HAGGERTY FRERES,

Se sont décidés à liquider IMMEDIATEMENT. Ils offrent LEUR ENORME ASSORTIMENT DE Marchandises Sèches DE SAISON,

A des prix qui défient le faire vendre de suite.

Les acheteurs sont respectueusement invités à venir examiner notre stock, et voir nos prix avant d'acheter ailleurs.

Comme une grande partie de nos marchandises doit être nécessairement SACRIFICE dans le malheureux état actuel des choses, nous sommes forcés de fermer tous les comptes, notre but étant de réaliser du comptant

A TOUT PRIX!

Il n'est pas besoin d'énumérer les divers articles qu'on trouvera ordinairement dans un magasin bien assorti. Quant aux prix, les habitants peuvent s'en assurer par eux-mêmes en venant examiner.

☞ Nous sommes obligés de réclamer, pour quelques jours, l'indulgence de notre clientèle qui voudra bien nous permettre de marquer notre stock, afin d'éviter la confusion. Nous serons prêts,

LUNDI MATIN,

à répondre aux demandes.

HAGGERTY FRERES, 8 déc—8 — Rue du Canal No 128.

La meilleure des lumière!

HUILE PURE, PARAFINE (DEODORISÉE)

Fabriquée par la Compagnie de charbon de Great Kanawha, en Virginie, et à vendre à $1 25 seulement le gallon, au

DEPOT D'HUILE DE CHARBON, Rue de Chartres, No 6.

☞ Seule agence pour cette huile, qui est supérieure à toutes les huiles de charbon ou Kerosène; n'a aucune odeur, ne fait pas de fumée, donne une lumière douce sans pareille, coûte un tiers de moins que les huiles de graisse, de baleine ou de colza, et est aussi plus meilleur marché que les chandelles ou le fluide.

Egalement—Les meilleures CHANDELLES PARAFINES, bien supérieures aux chandelles de blanc de baleine.—Le plus grand et le plus bel assortiment de

Lampes pour huiles kérosène et de charbon.

pour les salons, les vestibules, les cuisines, les lampes naturelles et les chandeliers.

LANTERNES POUR LES NAVIRES ET LES HABITATIONS, LAMPES A FLUIDE ET A CAMPHINE, et tout ce qui se rattache à cette branche de commerce.

AUX PLUS BAS PRIX. M. C. COVERT, 5 déc — Successeur d'Artemas Hill.

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ LE MEILLEUR MARCHÉ!

THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St Philippe.

VIVE LA CONCURRENCE!!!

AYANT reçu de Paris, par l'Arago, arrivé du Havre, de nouvelles marchandises qui sont en retard, quelques-unes d'entre elles seront vendues à un GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion d'acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.

Les dames et les marchands sont invités à venir les examiner et à s'assurer qu'on n'a jamais offert d'aussi grands avantages.

COLS CROCHET à $1 50, valant $3 50. RESILLES à 40 cents, valant $1 50. POULT DE SOIE uni, toutes couleurs, à $1 50, valant $2 50. ROBES DE BAL à $5 00, valant $12 50. Et tous les autres articles en proportion. 1000 COLS CROCHET à 10 cents. Un grand nombre d'autres articles. 11 déc

AVIS.

LE public est prévenu de ne faire crédit à personne pour mon compte. JOHN A. BIRD. Nlle-Orléans, 13 décembre 1860. 15déc—1f

UN jeune homme parlant le français, l'anglais et l'espagnol, désire se placer dans une maison de commerce. S'adresser à la boîte 6, lettre C. 13déc—2f

$40 de récompense.

Partie marronne la négresse CELESTINE, appartenant à M. C. Dufour, encoignure Esplanade et Derbigny. Une récompense de quarante piastres sera donnée à quiconque la livrera à la geôle de police. 15 déc—1re p

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co, Reims.

Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club, à Londres.

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Anglais, à vendre par les principaux grocers et distillateurs.

Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. GRATIAA & Co, 15nov—3m — 1re p — No 25, Douane

TRAITES

SUR LA HAVANE, pour n'importe quelles sommes, et à courte vue, à vendre par P. PRATS & Co, 14 nov—3m 1rep — COMMERCIAL PLACE, No 22

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—6 caisses soiesinstoes de Lyon, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 13déc — No 27, rue St-Louis.

AUX PIQUEURS DE COTON, SUCRIERS, BRIQUETIERS, &c.

Au nombre des patentes qu'accorde journellement le Patent office à Washington, les plus utiles sont assurément celles qui viennent en aide à l'industrie, en apportant une économie de main d'œuvre tout en améliorant le travail lui-même. Cependant, que d'oppositions attendent, en général, à son début, toute innovation aux moyens jusqu'alors employés.

L'inventeur a à surmonter les obstacles qu'une hésitation routinière ne manque pas de lui susciter.

Malgré tout il se trouve des hommes disposés à encourager une idée, et en face d'un perfectionnement industriel qui obvie à des inconvénients jusqu'alors inévitables, nous ne doutons pas que le succès ne soit assuré à l'inventeur.

Nous voulons parler de l'APPAREIL DESSICCATEUR de M. EUGENE TOURNÉ, destiné aux cotons avariés.

Les avantages de cet appareil dont la construction est des plus simples, reposent sur les meilleurs conducteurs de calorique, et ne peuvent manquer d'appeler l'attention des personnes compétentes.

Le séchage du coton s'effectue en effet en moins de quinze minutes, et dispense des frais énormes qu'entraînent les procédés ordinaires, qui exigent encore le concours du soleil. Nous ajouterons que par ce nouveau procédé, le coton séché ne perd rien comme simple et qualité.

Nous appelons donc l'attention des piqueurs de coton sur ce qui précède.

Nous nous adressons également aux planteurs sucriers qui trouveront là les moyens certains de sécher promptement la bagasse et de l'employer comme combustible.

Enfin nous y voyons une révolution complète dans la manière de sécher la brique, qui acquiert en six heures les conditions de dessication qu'on ne peut obtenir qu'en trois ou quatre semaines par les moyens ordinaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Eugène Tourné, 118, rue Gravier, entre St-Charles et Carondelet. 15déc

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et de nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes couleurs, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées. VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTÉES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et enfants.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que tous les fournitures pour modistes, à des prix très modérés, par J. DEARES Jr., 45, rue de Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Bourse, arrivé de Bordeaux: 25 barriques vin rouge Ch Gaubert St-Emilion, de 1857, 50 demi-barriques do do do à vendre par J. M. CURIEN, 36, rue Toulouse. 5 déc

A MANDES—50 balles amandes, de Languedoc, de la récolte en débarquement de la [illegible], LAPAYE [illegible], 9 et 11, rue Jefferson. 16 déc

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de
WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour décembre.

GROS LOT—Cinquante mille piastres.—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement.

TOUS LES SAMEDIS DU MOIS DE NOVEMBRE, par Wood, Eddy &c., directeurs, dans leurs loteries de [illegible], comme suit:

Classe 26, SAMEDI, 1er décembre 1860. Classe 27, SAMEDI, 8 décembre 1860. Classe 28, SAMEDI, 15 décembre 1860. Classe 29, SAMEDI, 22 décembre 1860. Classe 30, SAMEDI, 29 décembre 1860. 5,000 LOTS!

Plus d'un lot pour chaque neuf billets.

La loterie ordinaire suivante doit être tirée, en décembre, tous les samedis, comme il est dit ci-dessous:

1 lot de	$50,000	est	$50,000
1	20,000		20,000
1	10,000		10,000
1	5,000		5,000
1	4,000		4,000
1	3,000		3,000
1	2,000		2,000
1	1,500		1,500
1	1,000		1,000
50	500		25,000
100	300		30,000
100	200		20,000
100	150		15,000
100	100		10,000

APPROXIMATIONS DE

4 lots de	$400 approx. de $50,000 lots, sont		$1,600
4	300 approx. de 20,000		1,200
4	250 approx. de 10,000		1,000
4	200 approx. de 5,000		800
4	150 approx. de 4,000		600
4	100 approx. de 3,000		400
4	100 approx. de 1,000		400
5000 lots de	20		$100,000

5000 lots s'élevant à $300,000

Billet entier, $10; demi billet, $5; quart de billet, $2 50.

Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, c'est-à-dire le rise:

Certificat de paquet de	10 billets entiers		$80
do	do	10 demi billets	40
do	do	10 quarts de billets	20
do	do	10 huitièmes de billets	10

En demandant des billets ou des certificats, adressez-nous l'argent et tout sera expédié par la première malle. La liste des numéros sortis et des lots gagnants sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.—Les acheteurs sont priés d'écrire leurs noms lisiblement et de donner le nom de leur bureau de Poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. Les noms des personnes qui gagnent des lots ne sont jamais divulgués sans leur consentement par écrit.—Les billets de toutes les banques solvables, les chèques de banque, les certificats de dépôt et les timbres de poste sont reçus en paiement.

Les billets qui gagnent des lots doivent être renvoyés [illegible]

[illegible] Eddy & Co, [illegible] Delaware. [illegible]

Fabrique de l'Eglise St Louis de la Nouvelle-Orléans.
Bureau du secrétaire,

AVIS est par le présent donné aux locataires de BANCS de la susdite Eglise, d'avoir à payer à mon bureau, No 20 Place St Antoine, avant le samedi 29 décembre courant, pour l'année 1861, le montant de leurs Bancs aux mêmes prix de l'année courante 1860, et tout Banc qui n'aura pas été retenu et payé, ledit jour, sera loué, selon l'usage par le secrétaire soussigné.

14 déc—au 27 — ANT. DUBUC, Secrétaire

Fabrique de l'Eglise St. Louis,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau du Secrétaire.

AVIS est par le présent donné qu'à la demande du public, les enterrements et services funèbres concernant d'autres lieu à la Chapelle Obituaire, encoignure Conti et Remparts et se feront à la Cathédrale St Louis, à partir du 1er janvier 1861. ANT. DUBUC. 14 déc—au 1er j — Secrétaire.

THEATRE D'ORLEANS.

A LOUER pour la saison des bals, la salle du THEATRE D'ORLEANS. S'adresser au bureau du contrôle de 10 heures à midi. 15déc

AVIS.

DEUX ou trois messieurs bien recommandés peuvent être admis comme pensionnaires dans une famille du pays. S'adresser par lettre à la poste, boîte 100, lettre B. 12 déc—6f

AVIS DE MEDECIN.

LE Dr W. BODENHAMER ouvrira son cabinet comme par le passé, dans la rue du Canal, No 167, Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 15 décembre. Il s'occupera exclusivement du traitement, par la médecine et la chirurgie, des maladies chroniques, particulièrement celles du BOYAU INFERIEUR, telles que les HEMORROIDES, la CONSTIPATION, les FISTULES, les FISSURES, la DESCENTE DES BOYAUX, le RETRECISSEMENT DU BOYAU, l'ULCERATION DU BOYAU, &c. 5 déc—16 f

Ch. BLAZI,
BIJOUTERIE, ORFEVRERIE, 53, Rue de Chartres, 53.

M. CH. BLAZI a l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No. 26 au No. 53 de la rue de Chartres. Il a reçu un assortiment de bijoux et d'orfèvrerie qui se recommande par l'élégance et le bon goût en même temps que par le bon marché. 1 déc—1m

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE, 124, rue du Canal, AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION. *Près de la Statue de Clay.*

Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet de dentiste dans une maison plus commode et plus centrale.

Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 11 oct

Dr NIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE, 32..... Rue Royale..... 32, Vis-à-vis la Banque d'Etat de la Louisiane.

☞ Opérations et pose de dents artificielles, d'après les procédés les plus nouveaux. 12 nov—1m

T. FITZWILLIAM,
Marchand de Fournitures de bureau —ET— Fabricant de livres en blanc, Rue du Camp, No 73, (ancien édifice du Delta) NLLE-ORLEANS

La plus grande attention aux demandes de toute la gamme d'impressions, gravures et billets lithographiés, checks, traites, certificats de dépôt, connaissements, têtes de billets et de lettres, &c. 14 nov—jusq 31 déc—1re p

ATTENDU,

96 Balles de tabac en feuilles, attendues par l'Ydra Reynes, de la Havane, pour capes et tripes, première qualité de Vuelta de Abajo. A vendre par EDW. J. NATTES, 5 déc—1m — rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

140 BALLES TABAC,

140 Balles tabac de la Havane, en feuilles, pour capes et tripes, A vendre par EDW. J. NATTES, 5 déc—1m — rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune

VENANT D'ARRIVER,

PAR le steamer Habana—300,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et qualités. A vendre par EDWD. J. NATTES, 5 déc—1m — rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

ATTENDU,

300,000 CIGARES de la Havane, de la meilleure qualité et des meilleures marques, attendus par l'Ydra Reynes. A vendre par EDWD J. NATTES, 5 nov—1m — rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

HAMACS. HAMACS.

120 Douzaines hamacs Mérida de qualité supérieure. A vendre par EDWD. J. NATTES, 5 déc—1m — rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

CIGARES.

400,000 Cigares de la Havane, tels que Media Regalia, Regalia, Trabucos, Cazadores, Panetelas, Londres, Conchas, &c., &c., des marques Corrientes, Intimidad, Flor de Morales, Cinta de Oro, Gonzales Cabanas, Flor de Media, Europa, De Soto, Lessama, &c., &c., à vendre par EDW. J. NATTES, 5 déc—1m — Rue Tchoupitoulas No 6, encoignure Commune.

Confitures de la Havane.

20 caisses Confitures de la Havane, attendues par l'Ydra Reynes, et à vendre par EDW. J. NATTES, 5 déc—1m — Rue Tchoupitoulas No 6, encoignure Commune.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

DAVIS BROTHERS, Agents, 1déc—1 m — No 93, rue du Camp

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co, 1 déc—1 m — No 93 rue du Camp

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, bronchite, &c.

Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent les longues nuits de souffrances et d'insomnie.

Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.

Les personnes qui étudient le climat se trouveront bien de l'usage de ce sirop auquel ne peut prendre aucune maladie de la gorge.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St. Pierre. 13 oct—3m — 1re p

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.
E. FAY & MASSON,
Rue de Chartres, Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis. *Magasin au Premier.*

M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les honorables [illegible] et de [illegible] bon goût [illegible]. 21 sept—3m — 1re p — E. FAY & MASSON.

LOUIS DUFAU, avocat,
Passage de la Bourse, coin Bienville.

1nov—1m

A LOUER

[illegible]